



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

02 mai 2016


Les actifs salariés et l'épargne salariale

L'Autorité des marchés financiers a commandé à TNS Sofres une étude portant sur les connaissances et comportements des salariés détenteurs d'épargne salariale. Cette étude a été réalisée en décembre 2015.

L'échantillon constitué comprenait 1 868 Français actifs travaillant dans une entreprise d'au moins 1 salarié.

 Télécharger le contenu

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

ARTICLE MES PROJETS

28 avril 2022

Bien épargner pour
préparer sa retraite



ARTICLE EPARGNE SALARIALE

29 mars 2022

Epargne salariale :
mode d'emploi



ARTICLE EPARGNE SALARIALE

29 mars 2022

Comment placer votre
épargne salariale ?



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris
Cedex 02